



Bulletin d'information sur les pesticides N°4 - Juillet 2021

Activités associatives



Espagne : Nouveau rapport de *Ecologistas en Acción*: *Directement dans vos hormones. Guide des aliments perturbateurs*

La confédération espagnole *Ecologistas en Acción*, partenaire de Justice Pesticides, a lancé début mai la nouvelle édition de son rapport [*Directement dans vos hormones. Guide des aliments perturbateurs*](#) (*Directo a tus hormonas. Guía de alimentos disruptores*).

A partir des données officielles de 2019 du programme de contrôle des résidus de pesticides mené par l'Agence espagnole de la consommation, de la sécurité alimentaire et de la nutrition (AESAN), le rapport fait le constat alarmant que le niveau d'exposition de la population espagnole aux résidus de pesticides contenus dans les aliments est bien trop élevé.

La consommation de pesticides est très importante et augmente d'année en année en Espagne, leader des ventes de pesticides en Europe en 2019. Parmi ces substances chimiques, des résidus toxiques se retrouvent dans une part importante des aliments consommés. Le rapport montre qu'environ 31% des pesticides trouvés dans les denrées alimentaires espagnoles sont des substances nocives autorisées à titre exceptionnel. Selon l'association, les limites légales de résidus établies dans la législation ne protègent pas la santé de la population contre ces substances, dont certaines sont des perturbateurs endocriniens et ont la capacité d'altérer le système hormonal.

Le groupe *Ecologistas en Acción* a porté plainte en janvier 2021 contre l'autorisation dérogatoire d'utilisation d'un certain nombre de pesticides interdits dans l'Union européenne. Le médiateur espagnol (*el Defensor del Pueblo*) [donne raison](#) à l'association et considère qu'il y a irrégularité dans la manière dont les autorités renouvellent chaque année les autorisations délivrées à titre exceptionnel pour l'utilisation de pesticides non conformes.

Dans un [courrier](#) de mai 2021 au Ministre de l'agriculture, le Médiateur fait sept suggestions pour renforcer le contrôle de l'utilisation des substances chimiques autorisées à titre exceptionnel et encadrer plus strictement l'utilisation et la commercialisation de ces pesticides, parmi lesquelles la nécessité d'informer le public des autorisations exceptionnelles délivrées et de lui fournir les études et les analyses techniques qui justifient de telles dérogations. Il demande au Ministre de revenir sur l'autorisation exceptionnelle accordée en 2021 pour l'insecticide néonicotinoïde clothianidine, interdit en Europe depuis 2018 pour les cultures de betterave à sucre en raison de sa toxicité pour les abeilles.

L'avis du Médiateur n'est pas légalement contraignant et le Ministère de l'agriculture doit encore se prononcer sur ses propositions. Néanmoins, cette position du Médiateur, concomitante avec la sortie du rapport de *Ecologistas en Acción*, conforte les efforts de celles et ceux qui contribuent à la transition agro écologique de l'agriculture espagnole.

[Retour au site de Justice Pesticides](#)